



LE DÉPARTEMENT

SÉCURISE LE MAINTIEN À DOMICILE AVEC LA MONTRE GÉOLOCALISABLE

LE DÉPARTEMENT S'OCCUPE DE VOUS

TELEALARME 74



D'INFOS

04 50 33 20 60 · hautsavoie.fr





© Dép74 - L.Guérat



« Le Conseil départemental accompagne le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées et propose une offre complète de solutions innovantes pour renforcer l'autonomie et la sécurité de chacun. »

Martial Saddier

Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie



LA MONTRE GÉOLOCALISABLE

La montre connectée, géolocalisable, permet de sécuriser les personnes et leurs déplacements extérieurs à leur domicile.

Une alerte est envoyée au centre d'appel en cas de sortie d'un périmètre défini, appelé « zone de vie ». Ce périmètre géographique peut être ajusté, personnalisé, selon les habitudes de vie de l'abonné.

Pour quel besoin ?

Elle offre une reassurance aux aidants proches, tout en consolidant la sécurité et la protection des usagers. La montre de géolocalisation garantit la sécurité et permet la prévention en cas d'errance. Elle sécurise la personne lors de ses déplacements hors de son domicile.

Pour qui ?

Pour toute personne désirant sécuriser ses déplacements et particulièrement en prévenant des risques d'errance et de désorientation.



Pour garantir un bon fonctionnement de la montre de géolocalisation, il est important qu'un intervenant ou aidant intervienne pour la mettre à charge. Elle doit être régulièrement rechargeée afin qu'elle soit toujours opérationnelle. Il suffit de la placer sur son socle de recharge et de la remettre au poignet chaque fois la charge complète. Cette routine simple assure une autonomie optimale et une protection continue en cas de besoin.

Comment ?

C'est un système géolocalisé intégré dans une montre permettant au porteur de se déplacer dans un périmètre défini comme sécurisé. En cas de sortie de cette zone, une alerte se déclenche à la centrale d'écoute de la téléalarme.

Les proches (intervenants référents) sont sollicités pour effectuer les premières recherches sur les lieux, guidés par la centrale d'écoute. Si nécessaire, les secours (pompiers, police, gendarmerie, SAMU) sont alertés.

haute
savoie
le Département

**Direction de l'Autonomie
Service Téléalarme**

1, avenue d'Albigny - CS 32444
74041 Annecy Cedex
04 50 33 20 60

hautesavoie.fr